



CONTRAT VERT ET BLEU LOIRE FOREZ AGGLOMERATION : MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE GESTION DES MILIEUX OUVERTS NON AGRICLES DANS LA PLAINE ET LES COTEAUX DU FOREZ (TRA 1.1)



Objectifs

- Mise en place d'un programme de valorisation / gestion opérationnelle des milieux ouverts non agricoles.

Résultats

- Signature de convention de gestion avec les propriétaires favorables suite à l'animation foncière.
- Réalisation de travaux sur les sites à enjeux faisant l'objet d'une convention de gestion.



UNION EUROPÉENNE

Le projet de mise en œuvre d'un programme de gestion de ces friches et landes de la plaine et les coteaux du Forez (TRA 1.1) est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

